



L'Encyclopédie du Développement Durable

N° 215 / 216 Février 2015

3.3- Politiques urbaines

5.2- Milieux naturels et biodiversité

Le Développement durable en Picardie

Résumé

1ère partie : La Picardie est une région peu densément peuplée que caractérise un maillage de petites villes et où les activités agricoles occupent une place prépondérante. De nombreuses voies de circulation, objet d'un trafic routier intense, la traversent. Son industrie régresse tout en demeurant l'une des premières régions industrielles de France.

Sa population est jeune mais exposée au chômage et à la pauvreté.

Ses ressources naturelles sont parfois exceptionnelles.

La région dispose d'atouts réels pour des avancées vers un développement durable et portent des projets exemplaires mais peine à les transformer en une stratégie territoriale globale.

2ème partie : Une ruralité dynamique et durable doit permettre un meilleur accès aux services et équipements, améliorer la qualité de l'habitat, limiter la consommation des ressources naturelles et rechercher un développement économique porteur d'innovation favorisant l'emploi local. La Picardie, où 40% de la population habitent à la campagne, bénéficie des aménités attachées à la ruralité : présence de nature et maillage d'un semis de petites communes. En contrepartie, elle a à résoudre les questions relatives à l'éloignement des services et des emplois. De nombreux moyens peuvent être et sont déjà mobilisés en Picardie dans le sens d'une ruralité durable et de l'émergence de « nouvelles campagnes » qui se vivent en complémentarité avec le monde des villes.

Des multipartenariats productifs s'organisent sur le territoire, par exemple autour de filières comme la filière bois, le local et la proximité y sont valorisés avec la conscience de la nécessité de l'ouverture et de son corollaire l'accueil.

Une offre de mobilité multimodale soucieuse d'en limiter les effets néfastes, la connaissance et la recherche de qualifications adaptées aux enjeux du territoire, l'accès aux réseaux matériels comme aux réseaux immatériels, la conscience d'un environnement à préserver contribuent de façon déterminante à une ruralité dynamique et durable.

Mots-clés associés

[biodiversité](#) | [collectivité territoriale](#) | [énergie](#) | [rural](#) | [santé](#) | [transports](#)

Auteurs

Gourio Mousel, Françoise

A travaillé à l'Insee, notamment à la direction régionale de l'Insee de Picardie, et dans différents services statistiques ministériels.

Ancienne administratrice de 4D, elle participe au secrétariat de rédaction de l'Encyclopédie du développement durable.

Duport, Liliane

Au ministère de l'agriculture, puis au ministère de l'environnement a travaillé sur les questions relatives à l'eau et à la gestion des rivières puis avec les Agendas 21 locaux issues du Sommet de Rio, elle s'est mobilisée pour une vision globale des modes de gestion des territoires associant les acteurs concernés. Elle a coordonné l'élaboration du Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux.

A 4D, dont elle était encore récemment administratrice, elle participe au secrétariat de rédaction de l'encyclopédie du développement durable et au projet « Archipel des régions » qui présente, par région, les avancées du développement durable et les grands défis qui se posent aux territoires. .

Sommaire

- [I - Portrait d'une région avec des atouts pour un développement durable mais aussi des \(...\)](#)
- [II - Les engagements de la Picardie vers une ruralité durable](#)
- [Bibliographie](#)

Cet article se relie à d'autres portraits régionaux établis dans le cadre de « Archipel des régions ». Il a été commencé avant que ne soit décidée la réforme des régions.

Les auteures remercient les personnes qui leur ont accordé un entretien en particulier Christian Fabry, directeur de l'ADEME-Picardie, Céline Santerre et Caroline Depeyrat à la Région Picardie, Alexandre Platerier de l'association Terre de liens, Pierre Boutillier, réalisateur de documentaires.

Elles ont aussi tiré parti des travaux de l'atelier de l'observatoire des Agendas 21 « Investir, Épargner et Produire durablement : Les territoires relèvent le défi » qui a eu lieu les 22 et 23 octobre 2013 à Amiens et qui a fait l'objet du n° 7 des cahiers de l'observatoire paru en octobre 2014.

I - Portrait d'une région avec des atouts pour un développement durable mais aussi des handicaps

La **Picardie**, berceau de la France, depuis les rois mérovingiens, est une région au climat océanique tempéré. La Manche la borde à l'ouest sur une longueur de 170 km. C'est un territoire très rural qui déploie un semis de petites et moyennes villes et compte le plus fort pourcentage (93 %) en France de communes de moins de 200 habitants. Seule, la capitale régionale, Amiens, dépasse 100 000 habitants. 70 % des surfaces sont agricoles, 17 % des boisements. La région a aussi une forte tradition ouvrière liée à l'implantation ancienne d'activités industrielles (travail des métaux, textiles, sucreries, verreries).

Tiraillée entre les deux grandes zones urbanisées du Nord-Pas-de-Calais et de l'Île-de-France, coupée

socialement en deux parties, la première au sud relativement riche et la seconde au nord paupérisée, la Picardie rassemble trois départements aux identités contrastées, l'Aisne, l'Oise et la Somme. Toutefois, la culture, la langue et l'esprit picards [1] demeurent bien vivants. En témoignent les rèderies [2] couplées aux fêtes de village et la pratique de sports tels le ballon au poing., la longue paume, le javelot tir-sur-cible ou la course attelée. La promotion d'une culture régionale est l'élément-clé de la stratégie du Comité régional du tourisme à travers sa revue « Esprit de Picardie » et son appropriation par tous, servie par la mise en ligne en 2008, à l'initiative du Conseil régional, de l'encyclopédie picarde, wiki régional de la culture picarde.

Une population en situation sociale et sanitaire préoccupante dont la jeunesse cristallise de nombreux enjeux.

La population picarde atteint en 2013 près de deux millions d'habitants. Elle croît faiblement, 0,3 % en moyenne annuelle sur la période 2006-2012, soit la moitié de la moyenne nationale, en raison d'un solde migratoire négatif. C'est une population jeune. Au 01/01/2013, la part dans la population picarde des 60 ans et plus atteint 22,3 %, 23,8 % pour la moyenne nationale. Le taux de mortalité de la Picardie, 9,1 ‰, supérieur à la moyenne nationale, 8,7 ‰, place la région au 14^{ème} rang des régions françaises, à égalité avec le Nord-Pas-de-Calais. Comme en France, les deux premières causes de mortalité sont le cancer et les maladies cardio-vasculaires. Le taux de mortalité prématurée (décès avant 65 ans) est très élevé, le second des régions françaises après le Nord-Pas-de-Calais, en raison de la prévalence de conduites à risques (pratiques addictives, alimentaires,...). L'offre médicale est l'une des plus faibles de France, handicap atténué toutefois par la facilité de son accès liée au maillage urbain



Ballon au poing

d'un territoire au relief peu contraignant. Les actions des pouvoirs publics telle l'enquête JeSais [3] (Jeunes en santé-Indicateurs et suivi) ciblent les jeunes et la prévention des comportements à risques.

En 2009, la moitié des Picards ont un niveau de vie (revenu disponible après impôt par unité de consommation) inférieur à 18 404 euros, ce qui place la Picardie au 14^{ème} rang des régions françaises. La distribution des revenus est en moyenne moins inégalitaire qu'en France mais affiche de forts contrastes entre l'Aisne et la Somme d'une part et l'Oise d'autre part, les familles monoparentales et les autres ménages, les jeunes et le reste de la population. Un picard sur sept vit au-dessous du seuil de pauvreté monétaire. Concentrée dans les villes, la pauvreté est aussi présente en milieu rural où vivent 40 % des habitants. La hausse du prix de l'énergie qui alourdit les dépenses de déplacement et de chauffage contribue à la précarisation des personnes éloignées de leur lieu de travail ou de services, équipements ou logées dans des habitations de qualité médiocre.

Au quatrième trimestre 2013, le taux de chômage s'élevait à 13,7 % dans l'Aisne très touché, notamment la Thiérache, à 11,8 % dans la Somme et à 10,0 % dans l'Oise, soit une moyenne régionale de 11,5 % supérieure à la moyenne métropolitaine 9,7 %.

La part des locataires en logements HLM est élevée, 50 % contre 40 % en France, mais les Picards sont plus souvent propriétaires (62 % contre 57 %) de leur logement, le plus souvent des maisons.

Malgré l'élévation continue du niveau de formation initiale, la part des jeunes âgés de 20 à 29 ans sortis du système scolaire secondaire sans diplôme est la plus importante des régions françaises. Les bacheliers picards poursuivent aussi moins fréquemment que la moyenne des bacheliers français des études supérieures (63 % des diplômés de 2009 contre 67 % en France) et ceux qui le font privilégient les filières

courtes telles les sections de techniciens supérieurs (14 % au lieu de 10 % au niveau national) ou les formations paramédicales (10 % au lieu de 6 % au niveau national).

Au terme de leur scolarité plus courte que la moyenne française, les jeunes Picards dont le taux d'illettrisme est très élevé avec un écart à la moyenne nationale qui s'accroît, peinent à s'insérer sur le marché du travail. Une meilleure formation initiale constitue un enjeu majeur pour leur meilleure insertion professionnelle. En 2010, les Missions locales pour l'emploi ont accompagné 50 000 jeunes et, en 2011, en coordination avec l'Académie d'Amiens, elles ont mis en place un dispositif de suivi et d'appui pour les « décrocheurs ».

Une économie fragilisée par les crises qui mise sur l'innovation

La Picardie est agricole et industrielle à la fois, faiblement tertiaisée avec une orientation forte de ses activités dans la « production concrète ». En 2006, la part des emplois correspondants est de 24,3 %, soit 5 points au-dessus de la moyenne nationale 10 %, soit 2 points de plus que la moyenne nationale, des emplois industriels sont dédiés aux fonctions de transport et de logistique. [4]

Le taux de dépendance de l'économie régionale [5], 46 %, est le deuxième derrière la Haute-Normandie, (54 %), pour une moyenne France entière de 40 %. 17 % (13 % la moyenne France entière) des salariés picards travaillent pour un groupe étranger dont les 2/3 dans l'industrie. Depuis la deuxième partie du XX^{ème} siècle, sous les effets combinés de la recherche de gains de productivité, de la diffusion du progrès technologique, de la mondialisation, l'économie picarde subit d'importantes mutations qui modifient l'économie des territoires.

Pour préserver son appareil productif, la Picardie se bat et poursuit des stratégies d'excellence et

d'innovation à travers le développement de la recherche, les transferts de technologie, la formation et l'implication des acteurs concernés. Des secteurs prioritaires porteurs d'innovation, au premiers rang desquels des secteurs industriels, sont identifiés [6] : mécanique, matériaux et fibres, agro-ressources et chimie verte, transport et intermodalité, logistique avancée, maîtrise des risques et environnement. En 2005, la Picardie crée trois pôles de compétitivité : IAR (Industrie et Agro-ressources) [7] , I-Trans et UP-tex dans les domaines respectivement des agro-ressources, des transports et de la logistique, du textile. Afin notamment de pallier la faiblesse de sa recherche, celle de sa composante publique, elle s'associe aux Régions Champagne-Ardenne pour les deux premiers pôles et Nord-Pas-de-Calais pour le troisième. Une agence régionale pour l'innovation est créée en 2007.

Une agriculture performante dont l'industrie constitue l'aval privilégié....

Phénomène très marqué en Picardie, la concentration de l'activité agricole - la SAU moyenne des exploitations est de 97,6 ha contre 56,1 France entière - s'opère au profit des grandes exploitations dont le nombre décroît moins vite que celui des moyennes et petites unités. Les grandes exploitations, 57 % du total, assurent 91 % du potentiel de la production. La spécialisation dans les grandes cultures (céréales, oléagineux, betterave) se renforce. La Picardie se place aussi dans les premiers rangs des régions françaises pour la production de pommes de terre et de certains légumes (haricots, petits pois, salsifis,..). Près d'une exploitation agricole sur deux possède un troupeau herbivore, mais la production laitière, l'une des premières productions picardes, est en déclin et le nombre d'éleveurs diminue. Quatre éleveurs sur 10 ont cessé leur activité entre 2000 et 2010 et avec eux disparaissent les prairies et les haies caractéristiques du paysage et réservoirs de biodiversité. L'élevage est aussi menacé par l'intensification qu'illustrent par exemple le lancement très contesté de la Ferme des mille vaches dans la Somme ou le projet d'une ferme de 1500 bovins dans l'Aisne.

La richesse de la production agricole picarde couplée à la proximité du marché francilien a favorisé le développement d'une puissante industrie agricole et alimentaire (produits laitiers et conserves et surgelés de fruits ou légumes), quatrième employeur industriel picard (15 000 emplois répartis en 200 établissements). Sous l'impulsion du pôle IAR, « la référence européenne en matière de valorisation non alimentaire des agro-ressources », l'agriculture alimente, dans le cadre de l'Institut P.I.V.E.R.T. [8] , le développement de la chimie verte, resserrant ainsi ses liens avec l'industrie.

Le modèle intensif actuel, très mécanisé et utilisateur d'intrants chimiques, a un impact négatif [9] non

seulement sur la qualité des paysages, des sols, de l'eau et de la biodiversité en général, mais aussi, des études le soulignent, sur la santé de tous, agriculteurs compris [10]. L'agriculture est le quatrième secteur émetteur de gaz à effet de serre(GES) [11] en Picardie derrière l'industrie, les transports et le bâtiment.

C'est au défi de la réorientation de son modèle agricole vers un modèle durable que se trouve confrontée la Région Picardie, tout comme les autres Régions françaises.

Le savoir-faire acquis à travers la mise en œuvre en précurseur par la région de modes alternatifs comme l'agriculture raisonnée, la production intégrée ainsi que le très bon niveau de formation des chefs d'exploitation (en 2010, 87 % des exploitants de moins de 40 ans ont un niveau d'études au moins égal au bac et 26% contre 17 % en moyenne nationale, un niveau d'études supérieures) constituent autant d'atouts pour relever ce défi. Des centres de recherche et de formation, comme par exemple Agro-transfert ressources et territoires accompagnent de tels changements.

L'installation de jeunes agriculteurs potentiellement porteurs de nouvelles démarches de production est rendue de fait extrêmement difficile malgré le soutien d'associations comme Terres de liens et ce, en raison du niveau de prix très élevé d'une terre de bonne qualité convoitée par des exploitants en recherche constante d'extension.

Les nombres des exploitations (ou de projet de conversion en) bio ou de produits agricoles labellisés restent très en dessous des moyennes nationales.

Faute de volonté politique réelle, les évolutions récentes de la PAC n'apparaissent pas de nature à produire les inflexions du modèle agricole vers un modèle plus durable.

.. et une industrie, pivot de la politique économique.

Sa contribution au PIB national industriel fait de la Picardie l'une des premières régions industrielles françaises. En 2011, la part, 17,7 %, de l'industrie dans la valeur ajoutée picarde se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale, 12,7 %. Le secteur emploie, en 2011, près d'un salarié sur cinq. Quatre branches dominent l'activité industrielle : la chimie-caoutchouc-plastiques, la métallurgie, la transformation des métaux, l'équipement mécanique, les industries alimentaires et agricoles(IAA).

Les pertes relatives en emplois de l'industrie comptent parmi les plus élevées de France. La montée en gamme, appuyée sur l'innovation, de sa production est un axe stratégique prioritaire du maintien et du

développement des secteurs industriels traditionnels. Ainsi, dans la filière métallurgie-mécanique, la Région soutient la constitution progressive de trois pôles : aéronautique avec la création à Meaultes d'Industri-Lab, plateforme d'innovation, près du site d'AéroliA (ex-Airbus-Industrie), du machinisme agricole autour de Beauvais avec l'installation d'un deuxième site de production de la société AGCO-MasseyFerguson dans la proximité de l'Inra, de l'Institut LaSalle-Beauvais et de la plateforme Agro-Transfert d'Estrée-Mons et enfin, ferroviaire autour d'Amiens. Misant sur l'innovation, de nouvelles filières industrielles se mettent en place, telles celles

déjà citées de la valorisation non alimentaire du végétal ou chimie verte.

Le tourisme : un rang modeste au niveau national mais un poids non négligeable au niveau régional.

En 2009, la Picardie est la 18ème région française en termes de nuitées sur la période d'été. Toutefois, mesuré en emplois, le poids du tourisme, 22300 emplois dont 18000 salariés, équivaut à celui des trois principaux secteurs industriels de Picardie réunis, soit les secteurs du caoutchouc et des plastiques, de la métallurgie, des denrées alimentaires.



Mers les Bains

Sa composante tourisme d'affaires est importante. Cette activité exploite l'attrait d'un patrimoine riche et accessible, patrimoine historique : cathédrales d'Amiens, de Laon..., châteaux de Chantilly, Compiègne..., sites mémoriels, patrimoine naturel avec l'exemple emblématique de la baie de Somme, les parcs naturels régional de l'Oise-Pays-de-France, marin des estuaires picards et de la mer d'opale auxquels s'ajoutent de nombreux parcs de loisirs ou d'attraction (parc Astérix, Vallée des Peaux-rouges,...).

L'encadrement de l'activité touristique, à la fois créatrice de richesses économiques et destructrice potentielle de ressources naturelles, est posé dans le nouveau schéma régional du tourisme durable en Picardie adopté en 2011 par la Région.

La route, un mode de transport prédominant pour le fret comme pour les personnes.

La Picardie dispose d'un réseau de routes très dense - au 01/01/2006; la densité des routes nationales y est de 68 km pour 1000 km², très supérieure à la densité nationale de 49 km pour 1000 km², ainsi que d'un ensemble autoroutier monté en puissance à partir des années 90. Elle possède aussi un réseau ferré en étoile qui irrigue l'ensemble de la région. C'est une région aux flux de circulation de marchandises très intenses, en raison de sa situation sur un des principaux axes de transit européen, dans une double proximité du Nord de l'Europe et de l'Ile-de-France, ainsi que de l'importance de sa production concrète [12] et du poids de la logistique dans ses activités. Plus de 90 % des marchandises transportées le sont par la route. En 2003, la part des flux internes de marchandises dans le total des flux de marchandises est supérieure à 40 %. La réalisation du canal à grand gabarit Seine-Nord devrait permettre la captation partielle du trafic routier. Le début de son ouverture est prévu en 2022 [13].

Les déplacements domicile-travail des Picards sont parmi les plus nombreux et les plus longs de France. Si 4 Picards sur 10 habitent en milieu rural, les grands pôles urbains concentrent huit emplois sur 10. 4 déplacements sur 5 utilisent la voiture. Toutefois, le réseau ferré constitue le mode préféré des Picards pour les déplacements professionnels longs et plus de

80 000 Picards empruntent quotidiennement un train, dont les 2/3 vers l'Ile-de-France.

La mise en service prévue pour 2020 du « barreau » Creil-Roissy, liaison ferroviaire Picardie-Roissy, améliorera les déplacements des Picards vers le pôle d'emplois de Roissy ainsi que, via le réseau TGV, les relations de la Picardie avec le Nord-est de la France et l'Europe.

Le secteur des transports représente 26 % (dont 15 % au titre des voyageurs et 11 % au titre des marchandises) de la consommation énergétique finale picarde. Il est à l'origine de 25 % des émissions de GES en Picardie, soit le deuxième secteur émetteur après l'industrie avec 4 millions de tonnes d'équivalents CO₂ [14].

Un pôle de compétitivité pour les transports durables I-Trans est opérationnel pour la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais.

Energie, un gisement d'économies et un potentiel de développement des énergies renouvelables.

Avec une croissance annuelle moyenne par habitant sur la décennie 90 de 1,4 % supérieure à celle de sa population, 0,3 %, la consommation énergétique finale picarde est supérieure de 15 % à la moyenne

nationale. En 2005, cette consommation s'établit à 5,4 millions de TEP dont 70% de produits fossiles (gaz naturel, produits pétroliers) [15].

Le premier chantier énergétique de la Picardie est celui de la maîtrise de sa consommation. Son application au secteur résidentiel et tertiaire déclinée en travaux de rénovation et d'isolation s'inscrit en cohérence avec les objectifs de la loi Grenelle2 [16] et constitue un enjeu au plan écologique (limitation de la croissance des GES), sociale (réduction de la précarité énergétique, création d'emplois qualifiés), économique (croissance de l'activité du secteur de la construction et technologique (promotion de la construction durable).

L'action des pouvoirs publics est double en direction de la demande (information des ménages et accompagnement de leur projet dans ses dimensions technique et financière) et en direction de l'offre (requalification et réorganisation de la profession). Cette action est portée par le SPEE, créé fin 2013, premier service régional pour l'efficacité énergétique. Pour le premier volet de son action, le SPEE s'appuie sur le réseau, mis en place par l'ADEME en liaison avec les collectivités locales, d'information et de conseils aux particuliers sur les économies d'énergie et les économies renouvelables prolongé par le réseau

des PRIS (points rénovation info service) [17] et pour le second sur le centre de transfert, le CODEM-le Batlab, (ex CODEM-Picardie). Membre du pôle mondial de compétitivité IAR [18], cet organisme, soutenu par le Conseil régional est spécialisé dans le développement des éco et agro-matériaux pour la construction et la rénovation durables. Il anime le réseau de formation Praxibat.

En matière de transport, la substitution des agro-carburants [19], effective pour ceux de première génération, ne s'inscrit pas tant dans la réduction de la consommation énergétique du secteur que dans son évolution vers un mode plus protecteur des hommes et de leur environnement. La production des agro-carburants se réoriente actuellement vers ceux de deuxième et troisième générations. La mise au point des agro-carburants de deuxième génération bénéficie à travers le pôle IAR d'un environnement de recherche de pointe et d'accompagnement et de soutien de la part des pouvoirs publics au titre de son caractère prioritaire dans la politique énergétique picarde.

Les énergies renouvelables offrent à la Picardie une opportunité d'exploitation des ressources locales et de création de filières.



Agriculture et Eoliennes

Ventée, relativement peu peuplée, la Picardie est avec 1700 MW accordés dont 756 en service, la première région française, en 2011, pour la production éolienne d'électricité. Les ressources de biomasse ligneuse (bois, essentiellement des sous-produits non commercialisables d'exploitations forestières ou d'espaces verts, et paille) alimentent 35 chaufferies collectives. Des ressources forestières supplémentaires existent en matière de feuillus.

La Picardie est dotée de deux installations de méthanisation, d'un centre de valorisation énergétique et d'un centre d'enfouissement de classe 2 [20]. C'est dans l'extension à la totalité des déchets concernés des processus de méthanisation ou d'incinération que réside l'accroissement potentiel des ressources énergétiques ainsi produites.

Le sud de la région dispose aussi d'un potentiel géothermique élevé mais mal connu.

Une politique de soutien continu aux énergies renouvelables serait nécessaire pour la transformation de ce potentiel diversifié en richesses énergétiques.

Des ressources naturelles abondantes mais vulnérables et menacées

La Picardie [21] dispose de ressources naturelles (milieux naturels et paysages, biodiversité, sols, eau) que les activités humaines et certains phénomènes plus ou moins naturels contribuent à fragiliser, voire à détruire.

La Picardie abonde en milieux naturels (massifs boisés, bocages, pelouses, landes, marais, tourbières, littoral...) dont certains exceptionnels tels les marais tourbeux alcalins des vallées de la Somme, de la basse Authie, de l'Avre, de Sacy, de la Souche et de l'arrière-littoral, son littoral avec la Baie de Somme, la vallée de l'Oise.

Ces milieux façonnés par des pratiques ancestrales laissent à voir des paysages très caractéristiques d'une grande variété.

La biodiversité picarde, tout en demeurant inférieure à celle des régions du Sud, est supérieure à celle des régions voisines. Elle abrite sur son territoire, dont la superficie représente 4 % de la superficie nationale, près de la moitié des habitats naturels [22] de France répertoriés du fait de leur remarquable biodiversité, un tiers des espèces de la flore et un peu plus de la moitié des mammifères, des amphibiens et des poissons de France. : ainsi, plus de deux cents espèces migratrices font halte dans ses zones

humides, son littoral accueillant, des phoques veaux-marins, 60 % des effectifs français, se pare de « falaises à choux sauvages »...

Les performances de l'agriculture en Picardie doivent beaucoup à la fertilité de ses sols mais la pratique d'une agriculture intensive appauvrit les sols, dégrade la qualité de l'eau, porte atteinte à la biodiversité tandis que la régression ou l'abandon de certaines pratiques agricoles ou non entraîne la disparition progressive des habitats naturels.

L'artificialisation des sols liée à l'aménagement du territoire (étalement urbain, construction de plateformes logistiques, de voies de circulation..) concerne 7 % des sols picards (5ème rang français) et s'effectue principalement au détriment des terres



La plage de Fort-Mahon

agricoles [23]. L'aménagement du territoire s'accompagne de sa fragmentation, ce qui est dommageable pour la biodiversité.

La biodiversité des milieux naturels peut aussi être mise à mal par leur surfréquentation.

L'état des ressources en eau (cours d'eau, zones humides, nappes phréatiques souterraines) constaté à ce jour est tel, suite aux pollutions d'origine diverse, agricole, domestique, industrielle..., que l'objectif du « bon état » de la ressource fixé par la DCE, directive-cadre sur l'eau, ne sera pas atteint en 2015 et que l'Etat français devra en demander le report pour 2021 voire 2027 pour certaines ressources.



Picardie, terre de mémoire

A tout cela s'ajoute la survenance de phénomènes plus ou moins naturels. Près de 8 communes sur 10 sont menacées par un risque de mouvement de terrain (coulées de boue, effondrement) contre près du quart en moyenne en France. L'existence de très nombreuses cavités souterraines issues de l'activité humaine (guerre 1914/1918, extraction de matériaux) constitue le premier facteur de prédisposition à des effondrements.

La submersion marine due au réchauffement climatique pourrait affecter fortement la Picardie. Les falaises de craie littorales d'Ault et Mers-les-Bains enregistrent déjà depuis longtemps un recul du trait de côte et des falaises.

Pour lutter contre ces processus de fragilisation voire de destruction, des procédures d'identification, d'inventaire, de classement et de protections diverses des territoires sont mises en œuvre tel le classement en zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), en 2009

24,5 % du territoire picard (27,1 % pour la France), en zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO), 8 % du territoire picard en 2009, soit la moyenne nationale.

Ce dispositif de protection évolue avec la mise à jour en continu des ZNIEFF et sera renforcé par la création attendue du Parc naturel régional de la Picardie maritime, actuellement en cours d'élaboration, ce qui portera à deux le nombre de parcs naturels régionaux en Picardie avec le parc naturel régional de l'Oise-Pays-de-France ouvert en 2004 à l'initiative de l'Île-de-France et de la Picardie.

En 2012, a été créé le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'opale, Site d'Importance Communautaire (SIC) au sein duquel se trouve la baie de Somme labellisée Grand site de France.

Malgré ces protections, la disparition des ressources naturelles picardes se poursuit [24].

La fréquentation par le public de ces lieux répertoriés peut être une opportunité pour la prise de conscience des enjeux pour l'homme de la préservation et la sauvegarde des ressources naturelles.

Le « portrait » ainsi établi de la Picardie met en évidence les atouts et les handicaps de la région pour un développement durable.

Le gisement des besoins en matière de rénovation du bâtiment, le potentiel de développement des énergies renouvelables et du secteur tertiaire conforté par le maillage urbain du territoire, l'impératif, enfin, de protection ou de sauvegarde des richesses naturelles constituent autant d'opportunités pour la création d'actions et d'activités durables en Picardie.

Les collectivités territoriales porteuses de projets durables tels les divers plans régionaux, agendas 21 locaux et plans climat-énergie territoriaux (PCET) sont nombreuses qui suscitent l'implication la plus large possible de tous les acteurs concernés. Ces démarches se trouvent toutefois entravées par la forte dépendance des acteurs de la région vis-à-vis de centres de décision extérieurs comme l'étranger pour l'industrie, l'Union européenne pour l'agriculture ou encore par l'adhésion insuffisante d'une population jeune, à la natalité dynamique mais qui subit pour une part grandissante, comme la population des autres régions françaises, le chômage et la pauvreté.

La fusion de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, région avec laquelle elle partage de nombreuses similitudes sociales et culturelles ainsi que la pratique de partenariats économiques donnera-t-elle un élan à une démarche vers le développement durable redéployée sur un territoire redynamisé ?

II - Les engagements de la Picardie vers une ruralité durable

Qu'attendre d'une ruralité durable ?

Pour offrir de bonnes conditions de vie à la population, et lutter contre les processus qui engendrent la pauvreté, l'exclusion et le creusement des inégalités entre ruraux et urbains, une ruralité dynamique et durable devra permettre un meilleur accès aux services et équipements, améliorer la qualité de l'habitat, limiter la consommation des ressources naturelles et rechercher un développement économique porteur d'innovation et favorisant l'emploi local.

Une économie de « fonctionnalité » [33] doit se mettre en place qui privilégie une production responsable et une consommation locale, suscite des partenariats, recherche les emplois utiles socialement qui ouvrent le champ à de nouveaux métiers donc de nouvelles qualifications.

A cet effet, de nombreux moyens peuvent être et sont déjà mobilisés en Picardie pour motiver les énergies entrepreneuriales du local, en accroître les performances économiques et susciter les innovations écologiques et économiques telles que l'utilisation locale de l'épargne ou de microcrédits, la mise en boucle locale du cycle économique global [34] avec la mise en place de filières, de l'économie circulaire et de l'économie de l'éco-liaison, intensive en travail et en connaissances et favoriser l'économie sociale et solidaire.

En Picardie comme dans d'autres régions françaises émergent des « nouvelles campagnes » [35] qui ne se limitent pas aux territoires situés sur la frange des grandes agglomérations mais se vivent en complémentarité avec le monde des villes [36].

La ruralité un atout et un moteur pour un développement durable en Picardie.



En 2009, 40 % (36 % en 1975, 27 % pour la France) des Picards habitaient à la campagne, soit la plus forte proportion de toutes les régions françaises mais 20 % seulement y travaillaient. Si la pauvreté est concentrée dans les villes, la pauvreté est aussi présente en milieu rural. Bourgs, petites villes de moins de 30 000 habitants et agglomérations maillent étroitement le territoire et constituent un atout déterminant pour un développement équilibré sur le territoire.



Amiens : La tour Perret

valorisation du local, de la proximité, avec l'objectif d'ouverture et de son corollaire : l'accueil.

Des multipartenariats productifs qui s'organisent sur le territoire.

Le tissu des entreprises de la région, nombreuses en cette terre rurale, se structure en réseaux et filières thématiques comme la filière bois, ou encore autour de partenariats comme les pôles de compétitivité tels que l'IAR [40] ou des projets comme le projet P.I.V.E.R.T [41] qui associent acteurs privés et acteurs publics territoriaux. Les écoactivités se développent avec deux cibles prioritaires : les énergies renouvelables et la construction durable, objets d'une convention signée en 2011 entre le Conseil régional et le Conseil général de la Somme. A la clé, la création potentielle de 2500 emplois. Toutes ces coopérations permettent d'acquérir une taille critique, de mutualiser les forces et les compétences, de partager des expériences, d'entreprendre des recherches, d'organiser une économie et un positionnement sur le marché mondial.

Plusieurs Sociétés Publiques Locales [42] (SPL) ont des liens forts avec les territoires puisque ce sont des entreprises au capital exclusivement public détenu par au moins deux collectivités territoriales. Citons les

Le projet de schéma régional d'aménagement de développement durable (SRADDT) picard prévoit, en effet, de s'appuyer sur 10 villes piliers, « en première ligne » pour les grands services publics : Abbeville, Amiens, Beauvais, Château-Thierry, Chauny-Tergnier, Compiègne, Creil-Senlis, Laon, Saint-Quentin et Soissons.

Dans son cahier d'intention « Développer la mixité des fonctions et préserver le patrimoine naturel dans les nouvelles campagnes » [37], la directive régionale d'aménagement (DRA) incite à expérimenter des solutions pour l'aménagement des espaces à revaloriser mais également à trouver des outils pour la gestion des espaces vécus. La Région est maintenant engagée dans la préparation du prochain Programme de Développement Rural Régional 2014-2020.

Des incitations viennent aussi appuyer les dynamiques novatrices en milieu rural, qu'il s'agisse des pôles d'excellence rurale [38] ou de programmes européens comme Leader [39], qui ont bénéficié, pour la période 2007- 2013, au pays de Santerre-Hte Somme, aux Sources et Vallées au nord-est du département de l'Oise, au Sud de l'Aisne, à la Thiérache. Le Réseau Régional picard recense les projets innovants, inclusifs et structurants développés par les groupes d'action locale (GAL). Ces actions sont nombreuses. Elles s'appuient sur l'engagement des habitants et des acteurs locaux et s'organisent autour de la recherche de partenariats économiques et de filières, de la

SPL du Vimeu, le Pôle hydraulique et mécanique d'Albert – PHMA, Globe 21 – SPL Bâtiment durable et de l'habitat sain autour de Château Thierry, la SPL Thiérache sur la thématique du regroupement territorial, le pôle verrier de la Vallée de la Bresle, ou encore la SPL France & Broderie dans le Cambrésis-Vermandois, ou la SPL légumes, pôle d'excellence agro-alimentaire dans la zone Santerre Somme.

La filière bois-énergie

Une filière forêt-bois suppose l'organisation et la sécurisation de l'approvisionnement en bois : extraction, transport, distribution et consommation. Depuis 2006, la stratégie régionale de préservation et de développement de la filière bois est inscrite dans différents documents d'orientation (Plan régional agricole, Contrat de projets Etat-Région, Schéma régional de développement économique) et, depuis février 2010, le Contrat de filière interrégionale entre les Régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais apporte un soutien accru, tant au niveau économique, environnemental que social. Les besoins annuels, à l'horizon 2012-2015, sont chiffrés à environ 120 000 tonnes de bio-combustibles.

La filière bois crée aussi deux à cinq fois plus d'emplois que les énergies conventionnelles. Le coût de l'énergie produite est plus faible et plus stable (le prix du bois suit l'inflation) que celui des énergies fossiles et la quantité de CO₂ rejetée dans l'atmosphère est équivalente à celle captée par l'arbre pour sa croissance. Aujourd'hui, en Picardie, la filière bois rassemble 26 500 propriétaires forestiers, 3 300 entreprises et 15 000 ouvriers et artisans.

Le Conseil régional s'est employé, dès 2008, avec les trois départements, l'Adème et tous les professionnels de la filière, à constituer une Société régionale d'approvisionnement en bois-énergie, en 5 collèges (propriété forestière et agricole, exploitation et transformation, prestataires de services, collecteurs de déchets, collectivités locales).

La Région soutient aussi la création de réseaux de chaleur desservant l'habitat collectif, des bâtiments publics et des locaux du secteur tertiaire utilisant le bois. Elle a ainsi lancé une étude sur l'intérêt économique, technique et géographique de la mise en place, autour des 100 lycées picards, de réseaux de chaleur. Cette étude a identifié les consommateurs potentiels de ces micro-réseaux : communes, hôpitaux, piscines, maisons de retraite, bâtiments municipaux, logements - logement social, notamment - bâtiments tertiaires et mis en évidence la faisabilité de 55 projets. Ces chaufferies collectives permettraient d'utiliser les différentes ressources de la filière : « déchets » de scieries, sous-produits forestiers ou produits d'élagage etc.

L'économie sociale et solidaire (ESS)

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Picardie (CRESS) rassemble des mutuelles, des coopératives, des associations, des fondations, des syndicats et les organisations de l'économie sociale et solidaire comme Terre de liens. Elle impulse le débat d'idées, développe les initiatives économiques et vient en appui des décideurs locaux. « *La fabrique à initiatives* », impulsée par l'Etat, le conseil régional et la chambre régionale de l'ESS est expérimentée sur cinq territoires de Picardie, c'est un outil qui favorise les projets porteurs d'emplois à partir des besoins repérés et non satisfaits. Le plan régional pour le développement de l'économie sociale et solidaire 2009-2015 est inscrit dans le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) [43].

La maîtrise et la valorisation des déchets

Hygiénique d'abord, le traitement des déchets est devenu un service public qui intègre désormais les objectifs de valorisation mais surtout de réduction des flux de déchets à la source. La production régionale picarde est en baisse constante depuis 2009, elle se

situe à 641 Kg par habitant et le taux de valorisation déchets ménagers ou assimilés est de 47 %. L'ADEME anime un Réseau Régional Prévention de 23 collectivités actives autour du partage d'expériences notamment sur le thème de l'éco-exemplarité des déchets dangereux et des déchets d'entreprises. D'autres thèmes comme les déchets organiques de proximité ou les déchets alimentaires ont été abordés en 2013.

Avatar le plus récent, la transformation des déchets en matière secondaire locale qui permettrait la captation de la valeur ajoutée au sein même des territoires. Un important travail a été engagé sur l'écologie industrielle [44] par l'ADEME à l'incitation d'industriels notamment de papetiers. Des centres de tri permettant de préparer les déchets à cette réutilisation font l'objet de projets d'investissements. Cependant, par exemple, la planification des déchets du BTP reste encore embryonnaire et des filières comme la filière plâtre ont du mal à émerger.

Quant au concept de recyclerie, né en Picardie et répandu maintenant dans toutes les régions, il a donné lieu à la création d'une quinzaine de structures relevant souvent de l'économie sociale et solidaire. Sans passer sous silence cette source de recyclage importante que sont les réderies traditionnellement associées à la vie et aux fêtes villageoises.

L'amélioration de la vie des habitants par la valorisation du local et de la proximité

Point fort des actions entreprises pour améliorer la vie des habitants et dynamiser un milieu rural, le recours au local. La proximité est pourvoyeuse de lien social et de reconnaissance de la compétence collective, pourvoyeuse aussi d'emplois utiles non délocalisables répondant aux besoins des habitants.

Produire et consommer bio et local, un objectif régional pas si simple

Si les possibilités de consommer bio et local augmentent en Picardie, la production locale ne peut encore répondre à la demande. En dépit de leur augmentation, le nombre d'exploitations ou de projets de conversion en bio reste très en dessous des moyennes nationales (1,3 % contre 4 % au niveau national). « Terroirs de Picardie BIO » certifie les produits en agriculture biologique, conforte le développement des circuits courts, favorise la production et l'utilisation de matières premières picardes et l'emploi local.

L'introduction des produits bio en restauration collective a été initiée en 2004 avec le soutien du Conseil Régional : 6 lycées étaient pilotes. Ces opérations à but éducatif et social offrent la possibilité à chacun de bien manger, quel que soit son niveau de revenu. Le premier ingrédient bio introduit a été le pain - la Picardie est céréalière - avec la volonté de

structuration de la filière régionale, des céréaliers aux boulangers. Il s'agit, en effet, aussi d'influencer l'évolution des modes de production en faisant évoluer la demande et l'organisation des filières. La SIC Bio d'Ici d'Abord est maintenant une structure régionale d'approvisionnement en produits bio à destination des magasins bio spécialisés et de la restauration collective.

La vente en circuit court (AMAP ou à la ferme) concerne plus d'une exploitation bio sur deux. En Picardie, 1180 exploitations agricoles commercialisent au moins un de leurs produits en circuit court, soit 9 % de l'ensemble des exploitations (hors viticulteurs). Mais, la Picardie se situe bien en deçà de la moyenne française (15 %).

7 % des agriculteurs vendant au moins un produit en circuit court sont certifiés « Agriculture Biologique » contre 1 % pour ceux ne pratiquant pas ce mode de distribution, 5 % envisagent une conversion dans les cinq ans contre 2 % pour les autres producteurs. 22 % des exploitants « circuit court » s'investissent dans des démarches qualité contre 16 % pour les autres. La signature d'une charte des producteurs engagés dans les démarches de circuits courts qui garantit des produits, frais et de saison, issus des fermes les plus proches et offre des garanties de traçabilité et de transparence, est proposée par la chambre d'agriculture de la Somme. Elle concerne les produits destinés aux enfants dans les collèges et aussi les particuliers et les restaurants. 30 collèges et 56 producteurs dont 22 bio adhèrent maintenant à cette charte et 48 collèges devraient y adhérer en 2014. Les relations de proximité, les échanges entre professionnels, notamment les cuisiniers, la communication avec et entre les parents d'élèves permet d'éviter les gaspillages. Elle a aussi modifié le métier des chefs de cuisine.

L'agroécologie qui devrait concilier protection de l'environnement et productivité n'est pas encore une notion acquise en Picardie après des décennies de concentration des exploitations et d'isolement progressif des agriculteurs. Hors bio, les exploitations engagées dans une démarche de qualité ne représentent que 9,5 % des exploitations en Picardie (27, 3 % France entière) [45].

Une médecine de proximité

Les indicateurs sanitaires défavorables [46] vont généralement de pair avec les inégalités territoriales et la région Picardie fait partie des régions les moins bien pourvues en médecins en particulier en milieu rural, pour autant, l'accès géographique aux soins reste globalement satisfaisant et 99 % des Picards sont à moins de 10 minutes en voiture d'un médecin généraliste.

Un des objectifs principaux du Projet Régional de Santé de Picardie 2012-2017 de l'Agence régionale de Santé (ARS) est l'accès aux soins de proximité en

développant les services à la personne et le maintien en milieu de vie ordinaire. Aussi, devant le manque d'attraits de la région vis-à-vis des professionnels de santé, les efforts de l'ARS portent-ils après l'identification des zones prioritaires, sur la création de maisons de santé et l'installation des médecins. Le premier des 9 contrats de praticien territorial de médecine générale prévus en Picardie a été signé en septembre 2013.

En matière de santé environnementale, l'accent est mis sur les actions en matière de qualité de l'air intérieur, de lutte contre l'habitat indigne et sur l'amélioration de la qualité des eaux de consommation.

Le mouvement « Familles rurales » a mis en place 16 relais santé depuis 2004 avec pour vocation de sensibiliser la population résidente en milieu rural. Il met à disposition des ressources documentaires et organise des manifestations en lien étroit avec la santé.

De son côté, en application du schéma régional d'éducation pour la santé (Sreps), un pôle régional de compétence en éducation pour la santé a été constitué, coordonné par l'IREPS (Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé) de Picardie, centre de ressource en éducation et promotion de la santé.

Une offre de logements confortables soucieuse de l'efficacité énergétique

En Picardie, au regard de leurs revenus, 78% des ménages locataires du parc privé peuvent prétendre à un logement du parc social mais seule une famille sur 6 est logée dans le parc HLM et le parc privé est souvent à occupation sociale voire très sociale. Environ 60 % des Picards sont propriétaires de leurs logements, pour l'essentiel individuel. Les logements sont souvent peu confortables et inadaptés pour les personnes âgées ou handicapées mais ils sont surtout énergivores parce que mal isolés, trop grands, générant des charges financières trop importantes pour leurs occupants.

L'URH (Union régionale de l'habitat) qui regroupe 29 organismes HLM conduit depuis les années 1980 des programmes d'économies d'énergies. Des projets sont menés de leur côté par les collectivités comme ceux de la ville de Montdidier ou le projet de promotion des écoquartiers « Ecoquart' Aisne-Wallonie » du Conseil Général de l'Aisne mené en partenariat avec le cluster Eco construction de Wallonie.

Devant la difficulté pour les particuliers et les collectivités de financer dans la réhabilitation des logements, les travaux nécessaires à la maîtrise de l'énergie, un service public de l'efficacité énergétique (SPEE) a été mis en place par la Région et l'ADEME pour accompagner les ménages par des conseils indépendants et la proposition de financements des travaux par des prêts à long terme.

Une ruralité ouverte et accueillante.

L'accent mis sur les ressources locales, les relations de confiance qui s'attachent à la proximité et l'objectif de territorialisation des activités en territoire rural ne doivent pas conduire à l'autarcie mais au contraire



Village picard autour de sa mare

travailler, moitié « pour vivre l'urbanité » (cours, écoles, amis, culture, sport etc.) ». Ce qui fait dire à Jean Viard que ces 45 km sont « *un espace de changement social par le spatial* [47] . »

Le transport par route est le mode dominant et la Picardie doit faire face à une dépendance toujours plus marquée à la voiture en dépit des initiatives prises dans le sens d'une mobilité multimodale.

De plus en plus, les collectivités et les opérateurs s'adaptent aux nouveaux besoins de mobilité avec des solutions multimodales de déplacement faisant appel aux innovations technologiques, à l'instar du projet I-Trans, et développent des outils tels que téléphonie, nouvelles technologies de l'information, véhicules en libre-service, covoiturage, autopartage etc. pour y répondre.

Le développement des accès ferroviaires

Depuis le 1er janvier 2002, le Conseil régional est officiellement l'autorité organisatrice des transports ferroviaires de la région. Dans le cadre d'un partenariat avec la Région, l'ADEME, la SNCF et les agences d'urbanisme du Grand Amiénois et d'Oise-la-Vallée, la DREAL Picardie a lancé depuis 2009 une analyse sur le renforcement de l'interface aménagement-urbanisme-rail en phase avec les engagements de qualité environnementale,

s'articuler avec le monde proche des villes et des régions voisines ou plus lointaines de l'Europe et s'ouvrir à l'international. A cet effet, qu'il s'agisse du rail ou de la route, la Picardie est fortement reliée aux autres régions.

Sans oublier, d'autres réseaux comme les grands couloirs biologiques qui tissent des liens denses avec les régions voisines ou encore celui des véloroutes et voies vertes qui offrent un tourisme différent. Cela se traduit dans les partenariats économiques nombreux, en particulier avec la région Nord-Pas-de-Calais.

L'ouverture ne peut être seulement géographique, elle est aussi culturelle et doit conforter le sentiment d'une planète partagée. La connaissance, l'accès aux réseaux matériels comme aux réseaux immatériels, la conscience d'un environnement à préserver sont en cela déterminants pour une ruralité dynamique et durable. Echanges et accueils en sont les corollaires.

Une mobilité multimodale

La mobilité est aujourd'hui un moteur essentiel de la vie des hommes. « Aujourd'hui nous parcourons quarante-cinq km par jour contre cinq dans les années cinquante..., moitié pour aller

Tandis que les villes de Picardie se dépeuplent, la population de ses villages et bourgs augmente, les habitants sont alors contraints à de longs déplacements, de 4 à 5 km plus importants qu'ailleurs.



Amiens : les bus

d'économie d'énergie et de consommation de l'espace du Grenelle de l'environnement [48] .

L'opération AUOR, aménagement, urbanisme orienté sur le rail, conduite par l'Etat, la Région et l'ADEME-Picardie a pour objectif d'orienter l'aménagement de certains bourgs ruraux en s'appuyant sur le transport collectif ferré et en développant la fonction de centralité de certaines gares. Deux leviers d'action ont été identifiés pour permettre de proposer à un plus grand nombre d'habitants des alternatives à l'auto : étendre les espaces accessibles à pied, à vélo, en transport en commun, ou en taxi depuis ou jusqu'à la

gare et tirer parti des disponibilités foncières pour y accueillir la population.

Le covoiturage et l'auto partage

Partager une voiture entre plusieurs personnes, de foyers différents, pour effectuer un trajet en commun est une démarche écologique, économique, citoyenne et solidaire. De nombreux sites favorisent le covoiturage et mettent en relation conducteurs et passagers, comme ceux des Conseils généraux ou le site gratuit de la CCI de Picardie lancé en Septembre ou encore celui du Conseil de développement du pays du Sud de l'Aisne. En revanche aucune ville ne propose une solution d'auto partage.

Les technologies de l'information et de la communication : des outils d'ouverture déterminants

Tout autant que les transports, la question de l'aménagement numérique est fondamentale si l'on veut que s'établisse une ruralité dynamique qui s'appuie sur ses ressources humaines et peut constituer une alternative à la mobilité contrainte. Pour l'activité comme pour la vie quotidienne, le numérique constitue un enjeu crucial dans un tel milieu éclaté. Toutes les initiatives et innovations en dépendent : le commerce, l'éducation, le tourisme, le télétravail, la mobilité (covoiturage, centrale de mobilité) etc.

Les aménagements ne suffisent pas à eux seuls, il convient en parallèle d'accompagner les habitants dans l'appropriation des usages et services offerts par ces routes numériques.

Depuis 2006, le Carrefour des possibles Picardie repère, stimule et valorise l'innovation dans les services et les usages numériques. Il met en relation, de façon créative et informelle, des porteurs de projet et une diversité d'acteurs entrepreneurs, acteurs publics, associations, artistes, universitaires, enseignants, étudiants et innovateurs en tous genres.

Environ 100 000 utilisateurs sont formés chaque année grâce aux 102 animateurs des Espaces publics numériques (EPN). 150 d'entre eux sont labellisés « Picardie en ligne ». Par ailleurs, la Région soutient activement les logiciels libres et finance des produits tels que : Scenari, chaîne éditoriale pour la production de documents, OpenCplusNet, logiciel pour l'insertion par l'activité économique, un logiciel de portail de commerce électronique à destination des villes ou encore un pack de logiciels libres pour les créateurs d'entreprises, sans compter le logiciel de covoiturage.

Elle a aussi lancé Picardia, une encyclopédie sur le modèle de Wikipedia, un Web tV sur le principe de Daily motion et un réseau social des associations sur le modèle de Facebook. Elle a initié la mutualisation d'information géographique pour le partage de ces données entre 35 acteurs publics.

Un portail dédié à la politique des TIC devrait voir le jour qui regroupera tous les projets picards en la matière.

L'accueil résidentiel et de loisirs [49].

Corollaire de l'ouverture, la ruralité picarde doit être prête à l'accueil. L'accueil de nouvelles populations, les néo-ruraux par exemple, et de nouvelles activités : tourisme vert ou à la ferme, nouveaux types de services ou de commerces. Toutes activités qui sont aussi sources de tensions sur les coûts du foncier ou d'incompréhensions sur la nature des services attendus.

Dans les territoires ruraux traditionnels, le SRADDT prévoit que la Région soutiendra les initiatives liées au développement de la qualité résidentielle et du tourisme. Les espaces ruraux de Picardie constituent, en effet de plus en plus, des espaces de loisirs pour les Picards des villes et les habitants du Nord-Pas-de-Calais ou de l'Ile-de-France. Au bord des nombreux plans d'eau de la Picardie, de petits bungalows attirent des populations urbaines qui viennent y chercher le calme et détente, ces habitats légers de loisirs évoluant parfois en résidences principales.

Un appel à projets qui vise à initier une dynamique territoriale d'excellence en faveur du tourisme durable et accompagner l'émergence et le développement d'offres éco-touristiques a été lancé en janvier 2013 avec l'objectif la création ou le maintien d'emplois, le développement de produits éco-touristiques et de circuits courts, des pratiques d'achat éco-responsables et l'implication des habitants.

Dans une démarche d'innovation permanente, le Comité Régional du Tourisme Picardie regarde avec attention ce qui se fait ailleurs et collabore avec des partenaires étrangers. La région du Valais en Suisse a accompagné le CRT Picardie dans son travail de certification ISO 9001. Sa campagne de communication s'appuie, à l'exemple de Montréal tourisme, sur les bloggeurs et s'inspire de la Suède pour la mise en place de son site collaboratif sur lequel les visiteurs sont appelés à partager leurs meilleurs souvenirs de visite.

La nouvelle marque co-construite Esprit de Picardie a été lancée officiellement le 2 décembre 2011. Elle est la première marque de destination touristique en France, coproduite avec les acteurs privés.

Un niveau de qualification adapté.

L'ensemble des nouveaux services nécessaires au développement d'une ruralité dynamique et durable induit une montée en qualification des personnes ainsi que la mise en place de formations pour les personnes qui intégreront les nouveaux métiers. Ainsi, les éco-activités liées aux énergies renouvelables, dont le développement fait l'objet d'une convention entre le Conseil régional et le

Conseil général de la Somme, s'accompagnent-elles de la formation des professionnels.

En partenariat avec l'ADEME-Picardie, le CODEM, Centre de transfert, de connaissances et de ressources dédié à la construction durable et aux éco-matériaux, prodigue conseils et promotion des bonnes pratiques, anime des échanges d'expérience, initiées par le Rectorat et le Conseil régional, tandis que le programme « Praxibat Picardie » a entrepris la formation de formateurs et mis en place des plateformes pédagogiques. En 2012, 1500 stagiaires ont été formés [50].

Une formation d'ingénieur « Alimentation et santé » a vu le jour dès 2001 à l'institut polytechnique Lasalle-Beauvais en coordination avec les Plans Nationaux Nutrition Santé.

En direction des acteurs du tourisme un vaste programme de formations, unique en France, a été mis en place pour améliorer la qualité des services : participer à des groupes de discussion en anglais, apprendre à concevoir son site internet, apprendre à gérer ses disponibilités et à vendre son équipement en ligne pour répondre aux attentes nouvelles des internautes. 2 400 professionnels ont déjà suivi ces modules de formation depuis leur mise en œuvre en 2002.

En agriculture, des formations spécialisées et des centres de recherches œuvrent pour accompagner les changements nécessaires telle l'association Agro-transfert ressources et territoires qui conduit des projets multipartenaires visant à aider les acteurs du monde agricole et agroindustriel à œuvrer pour un développement durable.

D'autres acteurs comme les Maisons familiales rurales organisent la mobilité des jeunes sous la forme de voyages d'étude, stages, échanges d'expériences, des moniteurs, des maîtres de stage à travers l'Europe et le monde pour s'ouvrir sur de nouvelles réalités socio-professionnelles et de renforcer les compétences.

Un environnement à respecter .

L'éducation à l'environnement et au développement durable :

L'intérêt des habitants et des institutions qui les rassemblent ne va pas sans la connaissance des cycles nécessaires à la reproduction des ressources naturelles dont ils usent et des effets des activités humaines sur celles-ci. De nombreux acteurs prennent en charge les actions d'éducation à l'environnement et au développement durable : Conseils régional et généraux, ADEME [51], DREAL, centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), parcs naturels régionaux, conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Picardie Nature, ou encore la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie. Depuis près de 15 ans, celle-ci propose la démarche « Gestions de

Territoire » qui a permis à près de 1500 agriculteurs picards d'aménager leur exploitation en vue d'améliorer le paysage et l'environnement (ressource en eau, biodiversité et prévention de l'érosion). Fin 2011, un bilan faisait état de 1000 km de haies entretenues, 6000 ha de prairies extensives, plus de 500 km de bandes enherbées. La promotion de l'agriculture bio est le plus souvent au centre de ces actions avec l'objectif prioritaire de lutter contre la contamination de l'eau, des sols et de l'air par les pesticides.

La justice n'est pas en reste qui, pour s'adapter à un contentieux émergent, s'est engagée, dès 2010, en faveur de la mise en œuvre d'une politique pénale dans le domaine de l'environnement avec les 9 parquets du ressort de la Cour d'appel. Diverses initiatives ont été prises tant à l'égard des juges et des procureurs, qu'à l'intention des policiers et des gendarmes. Un programme de formation a été mis en place afin de sensibiliser les juges et les procureurs aux règles, de plus en plus complexes du droit de l'environnement et leur articulation avec le droit européen [52].

La réduction de l'utilisation des pesticides.

Toutes les molécules de produits phytosanitaires, et elles sont très nombreuses, agissant directement sur les sols, contaminent l'eau et les aliments, affectent la biodiversité et la santé de l'homme. Elles agissent aussi indirectement sur notre environnement à partir des vecteurs de diffusion que sont l'air et l'eau.

Actuellement, de nombreuses études épidémiologiques mettent en évidence une augmentation de pathologies (cancers, diminution de l'immunité, troubles du système endocrinien et de la fertilité...) chez les utilisateurs professionnels de pesticides et leur famille. Les professionnels ne sont pas les seuls concernés car ils contaminent les aliments et on les retrouve dans l'air, une étude scientifique menée par Atmo Picardie, à la demande du Conseil régional le confirme.

Les principales actions menées jusqu'à présent en Picardie dans le cadre du Plan régional Ecophyto concernent : la mise en place d'un réseau de surveillance de biologique du territoire, l'animation de cinq réseaux de fermes de démonstration Dephy qui affichent des objectifs ambitieux de réduction d'herbicides sur l'unité expérimentale de l'INRA d'Estrées-Mons, ainsi que la formation de toutes les personnes en contact professionnel avec les produits phytosanitaires. A ce jour, environ 4800 certiphytos concernant principalement des agriculteurs ont été délivrés en Picardie couplés avec des actions de communication.

Par ailleurs, depuis plus de 20 ans, des démarches volontaires (CTE, CAD, MAE...) ont permis, grâce

aux Mesures Agro-Environnementales (MAE), à de nombreux agriculteurs de s'engager dans des changements de pratiques. Sur la période de 2007 à 2012, environ 1150 exploitations différentes ont contractualisé des MAE pour une surface totale d'environ 48 000 ha, 2000 Km de haies et 1800 mares. L'enjeu prioritaire est celui de la qualité de l'eau qui représente 54 % des surfaces engagées, Natura 2000 : 7 %, les autres enjeux : 39 %.

La promotion d'une charte régionale d'entretien des espaces publics des collectivités est portée conjointement par le Conseil régional et les agences de l'eau.

Malgré cela, un peu plus de la moitié des points de prélèvements d'eaux souterraines est contaminé par des résidus de pesticides ; sur la période 2001-2005, 20 % étaient en dépassement des normes réglementaires pour l'eau potable ainsi que la totalité des points de prélèvements sur les cours d'eau.

Protection et valorisation de la ressource en eau.

La ressource en eau est sans aucun doute la ressource naturelle qui fait l'objet du plus d'attention. L'eau douce ou marine est généralement perçue dans sa multifonctionnalité à la fois ressource à protéger grâce à des pratiques culturelles adaptées, cadre aux fonctions récréatives et aussi lieu de vie pour une faune et flore spécifiques.

Les investissements des industriels picards sont essentiellement orientés dans le domaine de l'eau (60 % du total et 2 fois plus qu'en métropole) alors que les investissements consacrés aux sites et paysage et à la biodiversité sont six fois moins importants qu'au niveau national.

L'Agence de l'eau Artois-Picardie soucieuse de défendre la qualité nappes et des eaux régionales a lancé un appel à projets pour développer l'agriculture

biologique, en priorité sur des points stratégiques où la ressource en eau est abondante, proche des points de captages, et où la contamination est à éviter. Il intéresse la filière dans son ensemble : les agriculteurs, les organismes de développement agricole, les acteurs économiques (coopératives, négoce, industries agroalimentaires...), les collectivités territoriales et les organismes de recherche. L'objectif est de « doubler les surfaces bio ».

Le Conseil général de la Somme a, de son côté, initié en 2009 le Grand Projet Vallée de Somme, démarche de protection et de valorisation du fleuve construite avec et pour les habitants, dont presque les trois quarts vivent dans la vallée. Quatre axes à ce projet : accueillir et se détendre en vallée de Somme (randonnées pédestres et nautiques, les maisons de la vallée), réinventer le lien social (jardins partagés, exploitation des films de famille pour montrer les évolutions culturelles dans la vallée), valoriser les ressources du territoire (énergies renouvelables, circuits courts, agriculture bio, valoriser la destination) et transmettre un territoire à préserver (lutte contre les déchets, trame verte et bleue, protection des espèces).

L'association Picardie Nature développe de nombreuses actions en matière d'observation et de protection de la faune sauvage et plus généralement de protection de l'environnement. Elle met en place des projets pédagogiques pour tous publics, par exemple, elle a constitué un réseau jardinage agro-écologique. Elle propose des ateliers, des conférences et débats, la visite de jardins. Elle étudie [53] sur trois exploitations agricoles à Marcelcave, Mesnil-Saint-Nicaise et Omiécourt, plusieurs groupes de faune : les chauves-souris, les micromammifères, les oiseaux et les coccinelles dans le but montrer l'intérêt pour ces animaux d'aménagements tels que haies, îlots buissonnants, jachères, bandes enherbées etc.

La Picardie est une région essentiellement rurale. Dynamiser cette singularité dans le sens d'une ruralité durable qui recherche un mode de développement économique en appui sur ses habitants et ses ressources locales, constitue un enjeu fort pour la Picardie comme pour tous les territoires ruraux, généralement mal représentés, voire défavorisés vis-à-vis des territoires urbains.

Les actions en matière de développement durable sont, d'ores et déjà, en nombre sur le territoire picard à l'initiative de collectivités, d'associations ou de simples citoyens. Elles se déclinent en termes de partenariats, de proximité et d'ouverture.

A l'heure d'une réforme territoriale en recherche de compétitivité territoriale, la singularité rurale est un atout qui demande à être appréhendé et reconnu par les acteurs institutionnels et économiques des deux régions appelées à s'intégrer. Elle peut tirer parti de son alliance avec la ruralité du Nord-Pas-de-Calais, ou encore de la continuité côtière, mais elle peut aussi perdre de son dynamisme dans un territoire dotée d'un pôle urbain dominant.

Annexe I

Repères chiffrés

Population et société

- Au 01/01/2013, 1924737 hab., 2,94 % de la population française, 15,9 % la part des 65ans et plus, 17,6 % pour la France.
- Croissance annuelle moyenne entre 1982 et 2011 : 0,34 % (0,54 % la moyenne nationale) dont 0,47 % au titre du solde naturel.
- Au 01/01/2012, espérance de vie à la naissance: 76,7ans pour les hommes, 83,1 ans pour les femmes, 78,5 et 84,8 ans moyennes nationales, respectivement les hommes et les femmes.
- Densité de population en 2010 : 98,6 hab. / km2 (France métropolitaine 115, 4 hab. / km2).
- En 2011, revenu disponible brut par habitant 19 210 euros.
- Niveau de vie en 2009, 18 404 Picardie, Aisne : 17 351, Oise : 19 564, Somme : 17 780 ; rapport interdécile D9/D1 : Picardie : 4, 3, France métropolitaine : 4,7.
- Fin 2012, 7, 6,6% de la population régionale couverte par le RSA, Aisne : 9%, Oise : 6,1%, Somme : 8,5%, population métropolitaine, 6,5 %.
- Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2013 : Picardie : 11,5 %, Aisne : 13,7 %, Oise : 10,0 %, Somme : 11,8 %, France métropolitaine : 9,9 %.
- Indicateur de Santé sociale (ISS) [25] en 2004 : 39,4(France métropolitaine 56,5)

Economie :

- PIB 2012 : 45, 681 Mds euros, soit 2,25%, du PIB national
- Valeur ajoutée par branche : 3,5% agriculture, 17,3 % industrie, 6,2 % construction, 47,3 % tertiaire marchand, 25,8 % tertiaire non marchand (respectivement 2,0, 12,6, 6,3, 56,7 et 22,4 % pour la France métropolitaine)
- En 2012, quatrième région de France en termes d'emplois industriels : 20% des salariés picards employés dans l'industrie contre 15%, en moyenne en France et 5ème pour la contribution de son PIB industriel au PIB régional.
- 4,4 %des salariés et 22% des non-salariés employés dans l'agriculture contre 3, 2 et 26 % respectivement pour les moyennes nationales.10^{ème} région de France pour sa production agricole grâce à sa production végétale
- 0,7% la part de SAU picarde cultivée en bio et 1,7 % la part des exploitations bio

Ressources naturelles :

- 19 399 km2, soit 3,6%de la superficie métropolitaine, 170 kms de côtes
- En 2008,12 000 sites ayant hébergé une activité industrielle dénombrés
- En 2006, 326 millions de m3 d'eau prélevés (usages domestiques 58 %, industriels 31,7 %, agricoles 10,3 %, énergétiques 0 % respectivement 18,0, 8, 8, 14,6 et 58,6 les moyennes nationales), 1 % du total national
- En 2010-2011,3/4 des cours d'eau en mauvais état écologique et chimique, 20 sur 26 des masses d'eau souterraine en mauvais état chimique mais la totalité en bon état quantitatif.
- En 2009, 1/3 du territoire protégé via son inscription, (ou des mesures de protection diverses), sur des inventaires nationaux, européens ou internationaux tel RAMSAR pour les 17000 ha de la Baie de Somme.
- 3 parcs naturels : le parc naturel régional de l'Oise Pays-de-France, le parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale créé fin 2012 et le parc naturel régional de la Picardie maritime en projet.

1^{ère} région éolienne de France avec 1100 MW autorisés et 671 installés.

En 2007, émissions de GES : 14,1 millions de teqCO2 ,3 % des émissions françaises réparties entre l'industrie 29 %, les transports 25 %, le bâtiment 23 %, l'agriculture 21 %, les déchets et eaux usées 2 %. Emissions par habitant 7,4 teq CO2 (la moyenne métropolitaine 7,5 teq CO2).

En 2011,629 kg de déchets ménagers et assimilés, dont 219 collectés en déchetterie, produits par un Picard donnant 283 kg d'ordures ménagères résiduelles, respectivement 590 ,195,et 288 kg pour un Français.

Sources :

- Insee www.insee.fr/fr/regions/picardie/
- *Stratégie régionale pour le patrimoine naturel de Picardie* -Conseil régional de Picardie
- *Recensement agricole 2010- Premières tendances-* Agreste Picardie-Les feuilles de liaison-n°39 septembre 2011
- *Tableau de bord des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie en Picardie.*-Synthèse régionale-Edition 2010.- Chiffres 2007
- *Atlas de l'eau-Picardie*-Janvier 2014

Annexe II

Agendas 21 et plans-climat-énergie territoriaux (PCET), pratiques territoriales de développement durable en Picardie 2014

Les **agendas 21** (A21) portés par des collectivités territoriales, dits A21 locaux, sont définis en référence à un cadre-type [26] pour faciliter leur mise en place.

La communauté d'agglomération d'Amiens-Métropole en 2004, suivie en 2005 par le Département de l'Oise, sont les collectivités pionnières en Picardie en matière d'Agenda21.

Le recensement de la DREAL de Picardie [27] dénombre, en octobre 2013, 26 collectivités territoriales porteuses d'un A21. Gage de leur qualité et de la cohérence des politiques menées au plan local, 6 d'entre eux ont été reconnus, dont celui d'Amiens-Métropole en 2007, prolongé en 2011 et ceux des Départements de l'Oise et de la Somme en 2011.

La communauté d'agglomération du Beauvaisis a adopté le projet « Prospective 21 » résultat de la fusion de son A21 avec une démarche prospective à 30 ans.

Si elle concerne territorialement toute la Picardie, la démarche lancée par les agendas semble marquer le pas de plus l'articulation avec les nouveaux outils, **les Plans-Climat-Energie Territoriaux**, n'est pas satisfaisante alors même qu'ils répondent à l'une des 5 finalités assignées aux A21 locaux : la lutte contre le changement climatique. L'Observatoire des PCET [28], recense pour la Picardie 13 PCET dont 7 relatifs à des collectivités de moins de 50 000 habitants pour lesquelles un PCET n'est pas obligatoire. Le Département de la Somme a voté en 2011 les 30 actions de son PCET.

Pour que soient respectés ses engagements européens (règle des trois fois 20 du paquet climat-énergie [29], facteur 4 [30]) ou nationaux (loi Pope [31], notamment), la France se dote d'outils facilitant leur déclinaison régionale, les SRCAE, **Schémas territoriaux Climat-Air-Energie**, qui ont vocation à coordonner les politiques locales mises en place à travers les PCET. La Picardie est la première région de France à adopter un SRCAE en 2012.

Enseigné en tant que discipline, le développement durable devient aujourd'hui sous l'impulsion des conseils de Région partie intégrante d'un nombre croissant de projets d'établissement. En prenant la forme d' **agendas 21 scolaires**, ils prolongent la forte implication de la Région et des ses partenaires, ADEME-Picardie notamment, en faveur de l'enseignement du développement durable [32].

Pour les établissements agricoles, cette évolution s'opère tout particulièrement depuis la mise en œuvre, entre 2003 et 2006, du PNAB (Plan National pour l'Agriculture Biologique).

Bénéficiant d'une coordination, la totalité des lycées publics d'enseignement professionnels agricoles (LPA) picards développent des projets de développement durable. Projets qui abordent notamment la question de la restauration durable. Le conseil régional de Picardie et l'ADEME soutiennent depuis 2007 les A21 de sept d'entre eux. Le lycée d'Aumont dans l'Aisne dont la démarche possède une certaine antériorité a reçu le label d' « éco-école ».

Lors de la réalisation de son agenda 21 en 2005, le Département de l'Oise y inclut un volet éducatif en direction des collégiens. En partenariat avec les services départementaux de l'Education et l'ADEME-Picardie, il conduit entre 2008 et 2011 une démarche-pilote d'agenda 21 dans les 4 collèges George Sand et Henri-Baumont à Beauvais, Edouard Guynemer à Compiègne et Edouard Herriot à Nogent-sur-Oise.

* Source des illustrations : Les auteurs de cet article.

Bibliographie

- Conseil régional de Picardie : *Stratégie régionale pour le patrimoine naturel de Picardie*
- Agreste Picardie-Les feuilles de liaison-n°39 septembre 2011 : *Recensement agricole 2010- Premières tendances-*
- Synthèse régionale-Edition 2010.-Chiffres 2007 : *Tableau de bord des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie en Picardie.-*
- *Atlas de l'eau-Picardie-* Janvier 2014

Notes

- [1] « S'étendant sur un territoire linguistique large ne comptant pas moins de cinq départements français (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais et Somme) mais aussi tout le Hainaut belge, la langue picarde dispose d'une très ancienne tradition littéraire qui fait d'elle, l'une des variétés d'Oïl les plus richement dotées en œuvres poétiques, théâtrales, ou encore en chansons et en dictionnaires. Bien plus qu'une langue, le picard est le symbole d'une culture et de traditions toujours bien vivaces,... » (Christophe Rey-Le Picard : une langue, une culture, des valeurs.)
- [2] Vide-grenier
- [3] Enquête réalisée à l'initiative du rectorat d'Amiens financée par le Conseil régional et l'Agence régionale de santé
- [4] Insee-Picardie – Analyses Juillet 2010 n° 47
- [5] Part des salariés du secteur marchand travaillant pour une entreprise dont le siège social est dans une autre région ou à l'étranger
- [6] Stratégie régionale de l'innovation en Picardie-janvier 2008
- [7] Le pôle IAR concerne les domaines suivants : les biomolécules, les agro-matériaux, l'énergie ; les compléments alimentaires
- [8] Picardie Innovations Végétales, Enseignement et Recherches Technologiques
- [9] A l'issue de la révision en 2012 du classement en zone vulnérable pour non application de la « directive nitrates » des territoires picards, la totalité du territoire est classé en zone vulnérable à l'exception d'une zone autour d'Abbeville correspondant à une terre d'élevage, soit au total 85% du territoire classés en zone vulnérable.
- [10] Travaux de l'Anses : Travailleurs agricoles et expositions aux pesticides.
- [11] Schéma Régional Climat-Air-Energie (SRCAE) de Picardie. Les émissions de CO2 de l'agriculture ramenées à la population atteignent 3,1tonnes en Picardie contre 1,9 en France (objectif Picardie 2030-avant-projet SRADDT 2009).
- [12] Production de biens matériels.
- [13] « Le canal Seine-Nord Europe participe pleinement aux objectifs de report modal inscrits dans le Grenelle de l'environnement, qui fixe au fret non routier l'objectif d'augmenter sa part de marché de 12 à 15 % d'ici à 2022. » (Dossier de presse Canal Seine-Nord Europe-5 avril 2011).
- [14] Tableau de bord des émissions de gaz à effet de serre et de l'énergie en Picardie-Edition 2010-Chiffres 2007
- [15] INSEE-Picardie- Les 5 axes du Développement durable, 2010
- [16] L'un des objectifs de cette loi spécifie que : « Le secteur de la construction devra engager une véritable rupture technologique dans le neuf et accélérer la rénovation du parc ancien avec une obligation pour le tertiaire et les bâtiments publics. »
- [17] Ce réseau est géré en partenariat par l'ADEME, l'ANAH (agence nationale pour la rénovation), l'Anil (agence nationale pour l'information aux locataires) et le Commissariat général à l'investissement.
- [18] Il est aussi membre de Plate-forme Bâtiment Energie, France Green building Council et du réseau inter cluster du Plan Bâtiment durable.
- [19] Agro-carburants de première génération, produits à partir des ressources agricoles alimentaires, de deuxième génération à partir de ressources agricoles non alimentaires, de troisième génération à partir d'algues.
- [20] Décharge pour les déchets non dangereux.
- [21] Stratégie régionale pour le patrimoine naturel de Picardie.
- [22] Selon Natura 2000, réseau européen agissant pour la préservation de la biodiversité, un habitat naturel est un milieu qui réunit les conditions physiques et biologiques nécessaires à l'existence d'une espèce(ou d'un groupe d'espèces) animale(s)ou végétale(s).
- [23] Les 5 axes du développement durable INSEE 2010.
- [24] Ainsi par exemple, 90% des espèces les plus sensibles ainsi que des habitats prairiaux ont disparu depuis 1900.
- [25] Les travaux de Florence Jany-Catrice complètent ceux portant sur les « Indicateurs 21 » qui ont pour objet la mise en évidence de phénomènes sociaux ou environnementaux non pris en compte dans l'évaluation du PIB. Ces travaux ont abouti au calcul pour la région Nord-Pas-de-Calais de son empreinte écologique et à la régionalisation par Jean Gadrey des indicateurs de développement du PNUD, de développement humain, IDH, de pauvreté humaine, IPH, de participation des femmes à la vie économique et politique, IPF. L'ISS reprend les dimensions du baromètre des inégalités et de la pauvreté et l'enrichit de deux dimensions supplémentaires, le lien social et le lien interindividuel.
- [26] 5 finalités sont assignées aux A21 locaux : lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, défense de la cohésion sociale, recherche de l'épanouissement des êtres humains et de modes de consommation et de production responsables. Leur démarche, celle d'une amélioration continue repose sur la participation et un pilotage organisé.
- [27] (<http://www.picardie.developpement-d...>)
- [28] (<http://www.observatoire.pcet-ademe.fr>)
- [29] Soit d'ici 2020 : faire passer à 20 % dans le mix énergétique la part des énergies renouvelables, réduire de 20 % les émissions de CO2, accroître de 20 % l'efficacité énergétique.
- [30] Objectif de diminution par d'ici à 2050 des émissions de GES
- [31] Elle stipule notamment que la lutte contre le changement climatique est une priorité nationale avec un objectif de réduction annuelle des GES de 3 %.
- [32] Depuis 2007 le centre régional de Documentation Pédagogique d'Amiens accueille le pôle national de compétences en Education au développement durable.
- [33] Club économie de la fonctionnalité et développement durable : "L'économie de la fonctionnalité est la production d'une solution intégrée de produits et de services basée sur la vente d'une performance d'usage, prenant en charge des externalités

environnementales et sociales. Elle s'appuie sur deux registres : la mobilisation de ressources immatérielles et les dynamiques de coopération... »

[34] extraction/fabrication/commercialisation/consommation/ récupération/refabrication

[35] Directive régionale d'aménagement : « Développer la mixité des fonctions et préserver le patrimoine naturel dans les nouvelles campagnes – Cahier d'intention » sept 2010

[36] Campagnes urbaines, Pierre Donnadieu, Actes sud INRA 1998 : De plus en plus convoitées, les campagnes proches des villes se peuplent chaque jour d'avantage, même si l'environnement qu'elles proposent comble rarement les rêves de nature des citoyens. Qu'ils viennent y pratiquer leurs loisirs ou s'y installer, ils sont en effet avant tout guidés par la quête d'un territoire idéal. Comment les campagnes agricoles et forestières peuvent-elles devenir urbaines, c'est à dire appropriables et habitables, tout en conservant le charme et la poésie d'un paysage naturel ? Comment y garantir l'ordre rassurant des champs et des bois, en tenant compte des mouvements incessants de la nature, de la société urbaine et de l'économie agricole ? Comment arrêter le temps et simultanément le laisser s'écouler ?

[37] Directive régionale d'aménagement : « Développer la mixité des fonctions et préserver le patrimoine naturel dans les nouvelles campagnes – Cahier d'intention » sept 2010

[38] Les pôles d'excellence rurale sont issus de 2 appels à projets de l'Etat, l'un en 2005, l'autre en 2009 avec deux enjeux : accroître la capacité économique des territoires ruraux et répondre aux besoins de la population dans le domaine des services au public en fonction des évolutions des territoires.

[39] **Programme de Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale (LEADER)** financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

[40] IAR (industrie et agroressource)

[41] P.I.V.E.R.T (Picardie Innovations Végétales Enseignement et Recherches Technologiques)

[42] Instaurées par la loi du 28 mai 2010.

[43] Objectif Picardie 2030. Avant-projet de SRADDT, avril 2009.

[44] Démarche de mutualisation visant à limiter ou optimiser les consommations d'énergie, de matières premières voire de services entre entreprises généralement sur une espace industriel.

[45] Recensement agricole 2010

[46] Voir Portrait

[47] Jean Viard : Nouveau portrait de la France, la société des modes de vie »

[48] Cette étude est constituée de 5 volets : le fonctionnement territorial des gares et points d'arrêt en Picardie, les potentialités d'aménagement et d'urbanisation à partir des gares, l'évaluation environnementale et bilan développement durable, synthèse et atlas.

[49] Economie présenteielle : Néologisme utilisé comme concept par Laurent Davezies et Christophe Terrier pour décrire une économie basée sur la population réellement présente sur un territoire qui peut varier rapidement, et qui à la fois produit et consommé.

[50] Source : Comité régional d'orientation de l'ADEME du 15 mars 2013

[51] L'ADEME-Picardie a initié en direction des jeunes des collèges, des lycées, des centres d'apprentissage ou de formation le dispositif pédagogique « Planète précieuse ».

[52] Source : Cour d'Appel d'Amiens - <http://www.ca-amiens.justice.fr>

[53] Projet multipartenarial, financé par le Conseil régional et coordonné par Agroturf, Ressources et Territoires.

Lire aussi dans l'encyclopédie

- Le dossier "Archipel des Régions" pour la consultation d'autres études.

Sur Internet

- * Conseil Régional de Picardie : <http://www.picardie.fr/-Le-Conseil-...>
- * INSEE Picardie : www.insee.fr/fr/regions/picardie/
- * DREAL de Picardie : <http://www.picardie.developpement-d...>
- * Ademe en Picardie : www.picardie.ademe.fr/